

June 1638

Huit oraisons de Ciceron

Nicolas Perrot d' Ablancourt

Follow this and additional works at: http://scholarworks.umass.edu/french_translators

Ablancourt, Nicolas Perrot d', "Huit oraisons de Ciceron" (1638). *French Translators, 1600-1800: An Online Anthology of Prefaces and Criticism*. 2.

http://scholarworks.umass.edu/french_translators/2

This Article is brought to you for free and open access by the Comparative Literature Program at ScholarWorks@UMass Amherst. It has been accepted for inclusion in French Translators, 1600-1800: An Online Anthology of Prefaces and Criticism by an authorized administrator of ScholarWorks@UMass Amherst. For more information, please contact scholarworks@library.umass.edu.

[D'Ablancourt et al.] *Huit Oraisons de Ciceron*. A Paris, Chez Jean Camusat, ruë Saint-Jacques, à la Toison d'Or. M.DC. XXXVIII. Avec privilege du Roy.

BNF [reserve] X-3201

Format in quarto, beautifully printed with large type, illustrated initials, and ornaments.

Le Libraire au lecteur. [no page number; sig A starts with first oration]

Le favorable accueil que le public fait aux traductions que je luy donne depuis quelques années, m'augmente tous les jours l'envie de luy en donner de nouvelles. Voicy donc des Oraisons de Ciceron en notre langue, que mes soins ont tirées des quelques honestes gens, qui les avoient faites plutost pour s'instruire eux-mesmes, que pour instruire les autres. Mais comme il arrive assez, souvent que les choses qui ont esté inventées pour le contentement d'un particulier, deviennent apres les delices publiques; je croy que ces Harangues seront encores plus agreables à ceux qui les liront qu'à ceux qui les ont traduites. Pour le moins on y verra quelque image de cette ancienne Eloquence, qui sçait persuader aussi bien que plaire; & comme l'on ne connoist jamais mieux les choses qu'en sa langue, je m'asseure que les plus difficiles mesme y découvriront des beautez qu'ils n'avoient pas encore remarquées.

[attributions from Zuber, *Belles infidèles*, 54, n.16 (based on letter by Chapelain)]

Les Oraisons contenuës en ce Volume.

Pour Quintius	p. 1 [Pro Quinctio, D'Ablancourt]
Pour La Loy Manilia	p. 49 [Pro lege Manilia, D'Ablancourt]
Quatresieme Catilinaire.	p. 89 [Giry]
Pour le Poete Archias.	p. 113 [Pro Archia, Patru]
Pour Marcellus.	p. 137 [Pro Marcello, D'Ablancourt]
Pour Ligarius.	p. 155 [Pro Ligario, D'Ablancourt]
Pour la Paix.	p. 177 [Pro pace, Du Ryer]
Pour le Roy Dejotarus.	p. 197 [Pro Dejotaro, Du Ryer]

//1// Oraison de Ciceron pour Quintius.

Argument. [entier]

Il s'agit de sçavoir si les biens de Quintius ont esté possédez en vertu de l'Edict du Preteur, Ciceron le nie, Hortensius le soutient. La lecture de cet Ouvrage apprendra assez la signification de ces termes, qui sont tirez de la Jurisprudence Romaine. Je diray seulement pour en donner quelque connoissance d'abord, que l'Edict du Preteur signifie tant la sentence du Juge, que la loy qu'il proposoit publiquement, selon laquelle il devoit juger: Et la possession de biens est un droict qu'il accordoit aux creanciers, par lequel ils entroient en possession des biens de leurs debiteurs à faute de payement, ou pour quelque autre sujet. La narration qui est fort ample instruira plainement [sic] le Lecteur, de toute la cause & de la qualité des Parties, sans qu'il soit //2// besoin d'un plus long Argument. Mais il est à propos de sçavoir que c'est icy la premiere Harangue qui a donné de la reputation à Ciceron, & qu'il la prononça en l'aage [sic] de vingt-six ans, devant un Juge delegué par le Preteur, & assisté de trois Jurisconsultes, afin de rendre le jugement plus celebre. Au reste, si cette Cause acquit beaucoup de gloire à notre Orateur, l'evenement ne fut pas moins avantageux à sa Partie.

//49// Oraison de Ciceron pour la loy Manilia.

Argument.

. . . . [Ciceron] entreprend de prouver trois choses, que la guerre est necessaire, qu'elle est grande, qu'il faut elire Pompée pour General, //50// quoy qu'il ne s'agisse proprement, que du dernier point. C'est ainsi que dans l'Oraison precedente, devant que de prouver sa question, Que les biens de Quintius n'ont point esté possédez, il montre qu'on n'a point eu sujet d'en demander la possession, & qu'on n'a pû les posseder. L'Orateur se sert de cette methode, pour jetter les fondemens de sa cause, afin que venant à la traicter, elle soit desja comme prouvée & qu'il ne trouve rien dans l'esprit de son Auditeur qui luy resiste. C'est ainsi que Socrate, par des interrogations & des demandes, faisoit tomber insensiblement dans son advis, celui cõtre lequel il disputoit. Au reste c'est icy la premiere fois que Ciceron monte sur la Tribune pour parler au peuple, quoy qu'il eut plus de quarante ans, mais ces glorieux commencemens receurent des acclamations de tout le peuple romain & obtinrent la confirmation de la Loy.

//51// MESSIEURS,

Encore que je prenne un plaisir extrême à voir cette belle & honorable Assemblée, & que ce lieu m'ait tousjours semblé tres-auguste, & le plus beau Theatre de l'Eloquence: Neantmoins cette porte de la gloire qui est ouverte à tous les honnestes gens, m'a esté fermée jusqu'à present, & mes occupations m'en ont deffendu l'entrée. . . .

//91// [4th Cataline]

Messieurs,

Je m'apperçois que vous jettez les yeux sur moy, & que vous estes en peine du peril que vous courez tous en particulier, de celui auquel la Republique est exposée, & du danger qui me menace, apres que nous en aurons evité un plus redoutable. Certainement au milieu des maux qui m'affligent & de la douleur qui me travaille, l'affection que vous avez pour moy m'est une douce consolation, & une assistance bien agreable; mais faites-moy cette grace de perdre le soin de mon salut & de donner toutes vos pensées à vous & à vos enfans. Le rang que je tiens dans la Republique, n'a point d'amertumes, ny de tourmens que je ne souffre genereusement, & de bon coeur, pouvue que mes labeurs asseurent la dignité & le salut du Senat & du peuple romain. Depuis que je suis Consul, je ne me suis trouvée en aucun lieu où la mort ne m'ayt //92// esté preparée par la conspiration des meschans: Ny la place publique si celebre par la justice qu'on y rend à tout le monde, ny le champ de Mars consacré par les auspices du Consulat, ny le Senat où tous les peuples de la terre viennent chercher leur protection, ny la maison qui dont estre un asyle inviolable, ny le lict dont l'usage est donné à l'homme pour son repos, ni enfin ce siege d'honneur & de puissance, n'ont esté exempts des embusches de mes Ennemis; J'ay dissimulé, j'ay souffert, j'ay laissé passer beaucoup de choses, & par mes travaux, j'ay surmonté beaucoup de malheurs dont vous n'avez eu que les craintes. . . .

//113// Oraison de Ciceron pour le poete Archias.

Argument.

La question est de sçavoir si Archias, qui estoit natif d'Antioche en Syrie, doit

estre réputé Citoyen Romain. . . [importance of this status] Tellement qu'il ne faut point s'imaginer que ce soit icy un difference de legere ou de petite consequence, ny s'estonner si nostre Orateur employe tous les mysteres de son art pour conserver à son maistre un tresor si precieux. Cette Oraison sans doute est toute pleine d'artifice, d'adresse & d'invention; admirable certes en toutes ses parties, mais sur tout en sa peroraison qu'on peut appeller le chef-d'oeuvre & le modele de toutes les peroraisons regulieres. . . .
 //114// [after a little more background comparing Roman citizenship process with French...] Mais c'est assez, il est temps d'entendre cet incomparable Advocat soustenir l'honneur des Muses avec la gloire de la Poësie & deffendre en la cause de son Precepteur, la cause commune de tous les gens de lettres.

//115// MESSIEURS,

Si j'ay quelque esprit, ou si l'exercice du barreau m'a pû apprendre quelque chose en l'art de parler, ou si ce peu de connoissance que j'en ay, me vient de l'estude des bonnes lettres, où je confesse que j'ay passé toute ma vie, c'est sans doute pour cet Archias que je suis particulierement obligé d'employer toutes ces choses. Car lors que je considere le passé, & qu'à le prendre du plus loin qu'il me souviene, je r'appelle [sic] en mon esprit la memoire de mon enfance, je trouve qu'en effect, il est le premier de mes Maistres, & que c'est luy principalement, qui m'a donné du courage, & des lumieres pour mes estudes. Que si cette voix animée par ses persuasions, & formée par ses enseignemens, a esté salutaire à quelques-uns, il est certes tres-raisonnable, qu'aujourd'huy nous deffendions de //116// toute nostre puissance, celui qui nous a donné dequoy deffendre les autres. Et il ne faut point s'estonner, si je parle de luy en ces termes, bien que sa profession soit aucunement esloignée de la nostre: car nous n'avons pas nous-mesmes, tousjours donné toute nostre temps au mestier que nous faisons, & d'ailleurs toutes les sciences humaines, ont entre-elles, cōme une espece d'alliâce, & se tienn~et toutes, s'il faut ainsi dire, par la main. . . .

//131// . . . Car enfin la Vertu pour tant de labeurs & de dangers, ne cherche point d'autre recompense, que celle de la loüange, & de l'estime: Et sans cela, MESSIEURS, pourquoy, nous engager à tant de fatigues, en ce peu de temps que nous avons à vivre au monde? Que si nostre esprit ne songeoit point à l'avenir, & s'il renfermoit toutes ses pensées, dans le mesme espace qui limite nostre vie; Certes il ne seroit point besoin de tant de travaux, de tant d'inquietudes, ny de tant de veilles; Il ne seroit point besoin, de nous precipiter dans les perils, & de hazarder tous les jours mesme la vie. Mais //132// dans le coeur de tous les gens de bien, il y a je ne sçay quel esguillon d'honneur, qui les pique, & les advertit, jour & nuict, que c'est à l'immortalité qu'il faut penser, & que cinquante ou soixante ans de gloire sont peu de chose, si laissant ce monde nous ne vivons encor en la memoire de tous les siecles. Quoy? tous tant que nous sommes, qui nous meslons du gouvernem~et des affaires, & qui vivons parmy les hazards, & les dâgers, nous pense-t-on si stupides, & si lasches, que le cours de nostre vie, nous croyons qu'il ne doive rien rester apres nostre mort? Quoy? si plusieurs grands hōmes ont pris tant de soin de leurs statüe, & de leurs portraits, qui ne sont pourtant que de simples representations des corps; Combien davantage devons nous cherir l'image de nos vertus & de nos conseils que quelque esprit excellent aura formée? Pour moy en tout ce que j'ay fait, je vous confesse qu'au temps mesme que je l'ay fait, j'ay creu travailler aux yeux de toute la Posterité &

que mon nom seroit celebre à jamais parmy tous les Peuples de la Terre. Mais soit qu'avec la vie je doive perdre le sentiment de ces choses, soit comme les Sages l'ont estimé, que mon esprit en doive estre encor touché dans le tōbeau, tant y a que pour le present ce n'est point sans quelque plaisir que je me flatte d'une esperance si belle. . . .

//137// Oraison de Ciceron pour Marcellus.

Argument.

. . . . Cet Harangue est des dernieres de //138// nostre Orateur, car lors qu'il la prononça il avoit plus de soixante ans. Il ne s'entrouvera point neantmoins de plus pompeuse, ny dont les nombres soient plus beaux, & les cadences mieux remplies. Qu'on ne s'estonne donc point si ma foiblesse & son Eloquence m'ont contraint de prendre en quelques endroits un peu plus de liberté. J'ay tousjours gardé son but, si j'ay quelquefois quitté ses paroles, & apres tout il n'y a rien de plus désagréable que des loüanges mal-agencées.

//139// MESSIEURS,

Voicy le jour qui rompt mon silence, & qui délie ma langue que la douleur & la honte avoient si long temps retenuë: Voicy le jour qui me redonne la voix avec la liberté de dire mes sentim~es. Car le moyen de se taire d'une vertu si divine & si eclatante; serons-nous muëts parmy de si grands bien-faits; ne parlerons-nous point de tant de clemence & d'une si grande moderation dans une puissance si souveraine. Certes, MESSIEURS, il me semble qu'on m'a rendu la parole & l'Authorité, en rendant Marcellus à la Republique.

//155// Argument [pour Ligarius]

. . . Ciceron se sert de toute l'adresse de son Art pour ne point offenser Cesar en deffendant Ligarius. Et certes son Eloquence eu tant de pouvoir, que Cesar tout transporté, fit voir sur son visage des tesmoignages sensibles de son emotion, & laissa tomber des papiers qu'il tenoit lors à la main. En un mot il pardonna à Ligarius, quoy qu'il fut venu en resolution de le condamner. . . .

//196// [inserted between the oraison pour la paix and the oraison pour le roy Deiotarus]

Le Libraire, au Lecteur.

Vous seriez sans doute chocqué en voyant finir ce volume par l'Oraison qui va suivre, & qui a été prononcée long-temps avant la precedente, si je ne vous informois de la cause de ce desordre. Sçachez donc que le Traducteur à qui vous estes obligé de ces deux excellentes pieces, n'eut autre intention d'abord que celle d'estre l'Interprete de l'Oraison pour la Paix; que Ciceron prononça apres la mort de Cesar, & qui ressent la liberté où la Republique fut mise par le meurtre de ce Prince, sous qui elle estoit captive. Depuis il luy a pris envie de vous donner ce beau Discours, que Ciceron fit autrefois dans la maison de Cesar, pour le Roy Dejotarus: Et c'est pour cette raison que je suis contraint de le mettre de le rang où vous l'allez voir, bien qu'il soit indigne de luy; soit qu'on regarde le temps, la qualité des personnes, ou la beauté de la piece, de qui mesme le seul Exorde est une chose incomparable, comme vous le verrez vous mesme en le lisant avec plaisir.

//228// [At the bottom of the page, following the oration:]

*Nec verbum verbo curabis reddere fidus
Interpres.*

Horat.

FIN.

[Privilege signed Conrart.]

Achévé d'imprimer pour la première fois le 23. Février 1638.